SUPERKLOR GALET

Destiné uniquement au traitement bactéricide des eaux de piscine privées. Chlore organique sous forme de galets qui convient parfaitement pour la désinfection continue.

Mode d'emploi

Appliquer à l'aide d'un système de dosage adéquat. S'assurer que le filtre d'installation est en fonctionnement lors de l'ajout du produit.
Dosage : un galet pour 30-35m^3 d'eau tous les 5-8 jours. Le dosage peut varier sensiblement (température, fréquentation, …). Maintenir le taux de chlore libre à 2ppm (mg/l). Maintenir le pH entre 7,2 et 7,6. Taux maximum d'acide cyanurique : 70ppm (70mg/l). En cas d'excès, renouveler l'eau partiellement. Des trousses de mesure du pH, taux de chlore et de l'acide cyanurique sont disponibles chez vos fournisseurs. Après un traitement, ne pas nager avant que le taux de chlore soit descendu à 2 ppm. Contrôler le taux de chlore avant de réutiliser la piscine. Manipuler **Superklor Galet** de préférence en plein air le soir. Toujours ajouter le produit à l'eau, jamais l'inverse. Conserver bien fermé, dans un endroit frais, sec et ventilé.

Environnement

- Une fois dilué, le produit n'a pas d'impact sur l'environnement.
- Produit biodégradable.
- Emballage 100% recyclable.

Conditionnement

Réf : REV0164, 6 x 1 Kg
Réf : REV0165, 4 x 5 Kg

5 410539 202007

5 410539 202014

S.A. REALCO N.V.
Parc scientifique • Wetenschappelijk park • Avenue Albert Einsteinlaan, 15 • B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgium)
Tel. +32 (0)10/45.30.00 • Fax +32 (0)10/45.63.63 • info@realco.be • www.realco.be
TVA/BTW-BE-0444.458.750 • RPM/RPR Nivelles • ING-350-01322306-20